



Agir ensemble pour nos territoires



---

# RAPPORT D'ACTIVITE

## *ANNEE 2022*

---



# Sommaire

<b>Sommaire</b>	<b>2</b>
<b>Edito</b>	<b>3</b>
<b>Les Missions de la CAF</b>	<b>4</b>
<b>Les Temps forts de l'année 2022</b>	<b>5</b>
	<b>5</b>
<b>Les Conventions Territoriales Globales</b>	<b>8</b>
<b>Le Conseil d'administration</b>	<b>9</b>
<b>La Direction</b>	<b>11</b>
<b>Les Ressources humaines</b>	<b>12</b>
<b>Les Allocataires</b>	<b>13</b>
<b>La Relation de service</b>	<b>15</b>
<b>Les Prestations versées</b>	<b>17</b>
<b>Les dépenses d'action sociale</b>	<b>18</b>
<b>Le versement à bon droit</b>	<b>19</b>
<b>L'animation de la vie sociale</b>	<b>20</b>
<b>La Petite Enfance</b>	<b>21</b>
<b>Le soutien à la Parentalité</b>	<b>22</b>
<b>L'accompagnement social</b>	<b>23</b>
<b>Le temps libre</b>	<b>24</b>
<b>Le logement et l'habitat</b>	<b>26</b>
<b>Un employeur engagé</b>	<b>27</b>

Dernière année de la convention d'objectifs et de gestion qui couvrait la période 2018-2022, l'année 2022 est aussi celle du cinquantenaire de la CAF. Cet évènement a été l'occasion de mettre en lumière l'ensemble de nos interventions sociales sur les territoires de la Guadeloupe et de Saint-Martin à travers diverses manifestations.

Fait marquant concernant la gouvernance, le Conseil d'administration a été renouvelé le 16 mars 2022. Les administrateurs ont élu **Monsieur Cédric GEOLIER** en qualité de Président du Conseil d'administration.

L'année 2022 se caractérise par une grande mobilisation collective (salariés, administrateurs, partenaires) pour tenir les engagements du contrat pluriannuel d'objectifs et de gestion, afin de poursuivre la politique de développement social.

Cette période se caractérise par le développement des initiatives et services pour favoriser l'accès aux droits sociaux et lutter contre le non-recours. Des solutions mobiles favorisant l'objectif « d'aller vers » nos allocataires sont pleinement opérationnels : soutien à la mise en œuvre des bus et Espaces France Services, et au lancement du bus de la Parentalité.

Parallèlement au développement des centres sociaux et des espaces de vie sociale qui s'est poursuivi en 2022, les acteurs de l'animation de la vie sociale ont décidé de la création d'une fédération locale avec le soutien de la FCSF et de la CAF. L'assemblée générale constitutive de FEVES (Fédération des Espaces de Vie et cEntres Sociaux de Guadeloupe et de Saint-Martin) s'est tenue le 2 avril 2022.

La politique de développement social territorial s'est intensifiée par la signature de 6 nouvelles conventions territoriales globales : Sainte-Rose, Petit-canal, Saint-François, Gourbeyre, Anse-Bertrand, Vieux-Habitants. Le déploiement de ces nouvelles conventions permet désormais à la CAF de couvrir 87 % de la population de la Guadeloupe et de Saint-Martin et de pourvoir aux besoins repérés en matière d'accès aux droits, de petite enfance, de jeunesse, de soutien à la parentalité, d'animation de la vie sociale, et plus généralement de promotion de l'offre de service globale de notre organisme.

En 2022, les prestations versées ont augmenté de 4,6 % et s'élèvent à plus de 895 millions d'euros.

Le montant des dépenses d'action sociale a considérablement évolué (+ 32 %) et représente plus de 56 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Que chacune et chacun soient chaleureusement remerciés pour sa contribution au déploiement de nos politiques de développement social et au rayonnement de notre organisme.

**Patrick DIVAD**, *Directeur de la Caf de la Guadeloupe et de Saint-Martin*

# Les Missions de la CAF

La Caf est un organisme de droit privé chargé d'assurer une mission de service public.

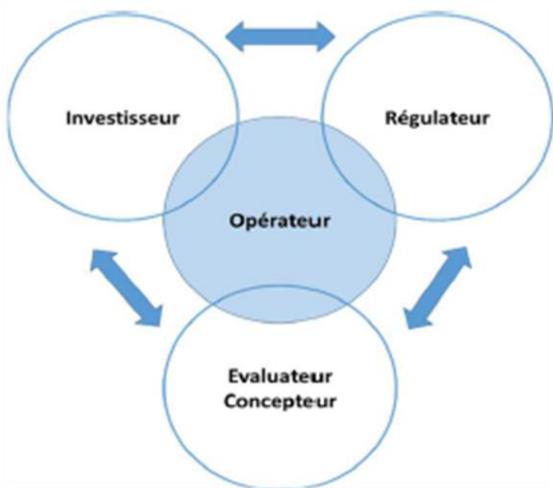
Conformément à la réglementation, elle gère les **aides en faveur des familles**, par :

- la relation de service (*les accueils téléphonique et physique, les téléservices caf.fr, les rendez-vous des droits, les parcours attentionnés, les partenariats d'accueil, etc.*) ;
- le versement des prestations familiales et des aides au logement ;
- le soutien aux équipements et services en matière d'action sociale (crèches, centre social, équipements de proximité, restauration scolaire, centres de loisirs, aides aux vacances, etc.).

Elle contribue à la **lutte contre la précarité**, par :

- le versement aux personnes en situation de grande difficulté, des minima sociaux tels que le Revenu de Solidarité Active (Rsa), l'Allocation aux Adultes Handicapés (Aah) et le Revenu de Solidarité (Rso) ;
- des interventions en faveur des familles les plus fragiles, par un accompagnement budgétaire, éducatif et social.

La CAF se positionne à 4 niveaux de la chaîne de valeur sociale :



- Rôle d'**Opérateur** : Plus de 895 millions d'euros de prestations avec un taux de couverture de 65 % de la population (121 847 allocataires – 251 664 personnes)
- Rôle d'**Investisseur social, économique et environnemental** :
  - Dépenses d'action sociale : plus de 56 millions d'euros
  - Dépenses de Restauration scolaire : plus de 8 millions d'euros
- Rôle de **Concepteur, de Régulateur et d'Évaluateur** des politiques publiques



# Les Temps forts de l'année 2022

17 mars 2022  
La Caf fête ses 50 ans

2 au 3 février : **Visite en Guadeloupe du Président de la Fédération des Centres Sociaux de France, Tarik Touahria.**

3 février : **Inauguration du 1<sup>er</sup> centre social de Saint-Martin, géré par l'association Sem' ta route**

5 février : **Inauguration du bus solidaire du Centre Social La Source à Petit-Canal**

8 mars : **Journée des droits des femmes**

16 mars : **Election du nouveau Conseil d'Administration et de son président, Cédric GEÔLIER**

17 mars : **La Caf fête ses 50 ans**

19 au 26 mars : **Semaine de la Petite Enfance**

19 au 26 mars : **Village « un monde de géant »**

17 mars : **Tournage du reportage « les retrouvailles : agir pour la petite enfance dans les territoires »**

11 avril : **Embauche de 12 nouveaux volontaires en service civique**

Avril : **Création de la Fédération des Espaces de Vie et Centres Sociaux de Guadeloupe et St-Martin (FEVES)**



Cédric GEÔLIER, nouveau président du CA



Tournage « Les retrouvailles »



Village « un monde de géant »

# Les Temps forts de l'année 2022

9 juin 2022  
Assemblée générale



Inauguration crèche Pomme d'Happy en présence du Ministre des Solidarités

18 mai : **Déplacement à St-Martin du président du CA : visite de structures et inauguration de la crèche Pomme d'Happy – Croix-Rouge**

9 juin : **Assemblée générale : bilan des Directions et mise à l'honneur des nouveaux diplômés**



Assemblée générale : bilan des Directions

13 juin : **Concours « jeunes, solidaires et citoyens » : cérémonie de remise des prix**

14 juin : **Forum Ressources Humaines**

**Webinaire « En3s et CapDir : l'accès aux fonctions de dirigeant de la protection sociale »**

17 juin : **Stand Caf au Forum vacances et loisirs de Baillif**

20 au 24 juin : **Semaine de la Qualité de Vie au Travail**

12 juillet : **Journée de l'animation de la vie sociale**

20 juillet : **Lancement de la collecte de bouchons avec l'association les « Bouchons d'Amours »**

Juillet : **Signature des CTG de Ste-Rose (26), Petit-Canal (27) et St-François (29)**



Assemblée générale : nouveaux diplômés



Webinaire En3s et CapDir

# Les Temps forts de l'année 2022

## Exposition Caribulles

- 5 septembre : **Installation de bornes libre-service destinées aux allocataires**
- 9 septembre : **Stands Aide au logement étudiant à Fouillole et Camp Jacob**
- 3 au 7 octobre : **Semaine du développement durable « Agir au quotidien »**
- 14 octobre : **Départ à la retraite de Claire CORENTHIN, Directrice-Adjointe de 2002 à 2022**
- 17 au 21 octobre : **Semaine de l'accès aux droits**
- 22 novembre : **Visite d'Alexandre ROCHATTE, Préfet de la région Guadeloupe**
- Inauguration de 4 bus France service**
- Signature de PEDT (Programmes Educatifs Territoriaux)**
- 25 novembre : **Jou la sa sé tan nou**
- 29 novembre : **Mme George PAU-LANGEVIN, adjointe de la Défenseure des droits, en mission à la Caf**
- 18 nov. au 2 déc. : **Semaines de la parentalité**
- 2 décembre : **Inauguration du bus de la parentalité**
- 7 décembre : **Brisons le silence à St-Martin**
- 13 au 30 déc. : **Caribulles : exposition de dessins de jeunes artistes en herbe**
- 15 et 16 déc. : **Participation au salon des acteurs de la solidarité**
- Décembre : **Signature des CTG de Gourbeyre (20), Anse-Bertrand (26), Vieux-Habitants (29)**



Semaine du développement durable



Visite du Préfet de région Guadeloupe



Inauguration bus France service



Jou la sa sé tan nou

# Les Conventions Territoriales Globales

Les Conventions Territoriales Globales (CTG) visent à définir un projet stratégique global du territoire partagé entre la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Générale de Sécurité Sociale et chaque commune ou collectivité du territoire ainsi que ses modalités de mise en œuvre.

Ce projet est établi à partir d'un diagnostic tenant compte de l'ensemble des problématiques du territoire et associant l'ensemble des acteurs concernés.

Elle a pour objet :

- D'identifier les besoins prioritaires sur le territoire ;
- De définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin ;
- d'optimiser l'offre existante et/ou développer une offre nouvelle afin de favoriser un continuum d'interventions sur le territoire.

Signature de la CTG de Vieux-Habitants - 29/12/2022

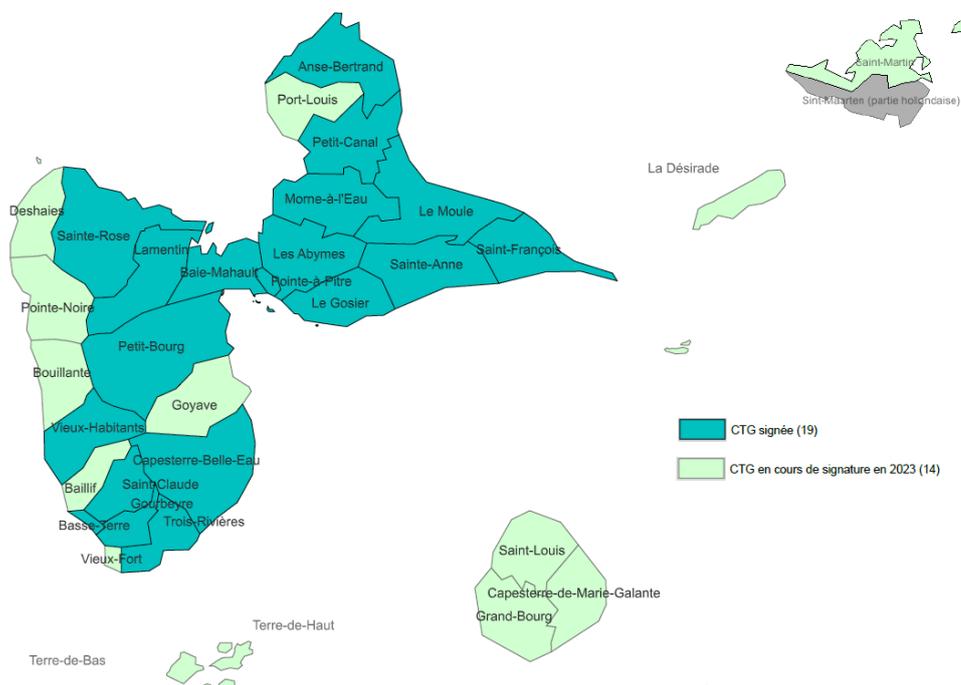


87 % de la population couverte  
par une Convention Territoriale Globale en 2022

## 6 CTG

signées en 2022 :

Anse-Bertrand,  
Gourbeyre,  
Petit-Canal,  
St-François,  
Ste-Rose  
Vieux-Habitants



Signature de la CTG de St-François - 29/07/2022



Pôle Pilotage de la performance / septembre 2023

# Le Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration de la CAF de la Guadeloupe règle, par ses délibérations, les affaires de l'organisme. Il vote le budget, définit la politique d'action sociale de la CAF dans le respect des enveloppes nationales et veille à améliorer les relations avec les usagers.

Le nouveau Conseil d'Administration a été installé le 16 mars 2022. Monsieur Cédric GEOLIER est le nouveau Président.

Le CA s'est réuni 8 fois en 2022 dont 7 avec la nouvelle mandature.

<b>Président</b>	M. Cédric GEOLIER
<b>1ère Vice-Présidente</b>	Mme Corinne MORANDAIS
<b>2ème Vice-Président</b>	M. Jean-Denis PETIT
<b>3ème Vice-Présidente</b>	Mme Marithé PERIANIN

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		
Titulaires	Représentants	Suppléants
<b>Représentants des assurés sociaux</b>		
Mme DUFAIT Marie-Laure	CFDT	M. SCHOL Willem
M GEOLIER Cédric	CFDT	Mme DEVOET Agnès
Mme PAULINE Evelyne	CGT	Mme BLEMAND Maryse
Mme DE KERMADEC Françoise	CGT	Mme DORVILLE Laure
M. POLTES Jean-Luc	CGT-FO	Non désigné
Mme PERIANIN Marithé	CGT-FO	Non désigné
Mme JACOBY-KOALY Line	CFE-CGC	Mme SAFRANO Cosette
M LAVILLE Anatole	CFTC	M. DAULCLE Jacky
<b>Représentants des employeurs</b>		
M. FFRENCH Jean-Jacques Mme JABES Murielle	MEDEF	M. MICHEL Hervé Mme POIRIER Elaine
Mme STOLL Nadine Non désigné	CPME	Non désigné Non désigné
M. HUBERT Gilbert	U2P	Non désigné
<b>Représentants des travailleurs indépendants</b>		
Mme MORANDAIS Corinne	U2P	Non désigné
Mme JEAMPI Pierrette Monique	CPME	Non désigné
Mme MANTRAN Murielle	FNAE	Mme BONNET Sandrine
<b>Représentants des exploitants agricoles</b>		
Non désigné Non désigné Non désigné		Non désigné Non désigné Non désigné
<b>Représentants des associations familiales</b>		
Mme LAMBERT Sandra Mme GALOU-CORNANO Nicole M. PETIT Jean-Denis	UNAF	Mme GASPARD Géadesse Mme BERNARD Raymonde Mme BAYEUX Sandrine

Personnes Qualifiées		
Mme ARAMON Eustache Irène - Mme FLEMING Evelyne - M KÉÏTA Mehdi – M. LETAPIN Michel		
Représentants du personnel		
Collège des Cadres		
Mme ROCH Sandra	CFDT	M. CESAIRE-GEDEON Joël Mme VALLUET Karine
Collège des Employés		
M. PALLAS Garry	CGTG	Mme ARMEDE Maïté Mme ERAPA Annie
Mme PASSIONNE Litzzy	CFDT	Mme LEMAR Guylène M. JACQUET Jean-Pierre

### Le Bureau

Le Conseil d'administration a décidé de constituer un Bureau afin de préparer et prioriser les points qui seront inscrits à l'ordre du jour du Conseil d'administration. Il peut également être convoqué de façon inopinée lorsqu'une décision urgente, de la compétence du Conseil d'administration, doit être prise sans pouvoir attendre la réunion suivante.

Le bureau s'est réuni 1 fois en 2022.

### Les commissions règlementaires :

**La Commission de Recours Amiable (CRA)** étudie les recours gracieux et les demandes de remise de dettes des allocataires.

La CRA s'est réunie 9 fois en 2022. Elle a étudié 527 demandes de remise de dette pour un montant total de 1 188 605 € et 20 contestations dont 2 ont fait l'objet d'un accord et 8 d'un rejet.

**La Commission d'Action Sociale (CAS)** a une délégation pour décliner localement les orientations de la politique d'action sociale définie par la branche Famille. À ce titre, elle délivre les agréments des équipements sociaux. Elle se prononce sur l'ensemble des concours financiers (fonds nationaux et fonds locaux) venant en soutien aux porteurs de projets présentant des projets et des demandes de financement relevant du champ compétences de la Caf.

La CAS s'est réunie 10 fois en 2022. Elle a validé le financement de 588 projets pour un montant total de 35 980 427 €.

**La Commission des Marchés** est compétente pour l'examen des marchés au-dessus du seuil fixé par la réglementation. Elle étudie les offres et attribue les marchés.

Elle s'est réunie 2 fois en 2022 pour délibérer sur des appels d'offres relatifs à des prestations de services de sécurité privée pour les centres d'accueil ainsi que pour l'entretien des espaces verts.

**La Commission des Pénalités** analyse les recours gracieux des allocataires contre les décisions de pénalité en cas de fraude, d'inexactitude ou de déclarations incomplètes.

Elle a pour mission d'apprécier la responsabilité de la personne concernée dans la réalisation des faits reprochés. Si elle l'estime établie, elle propose le prononcé d'une pénalité dont elle évalue le montant.

Elle s'est réunie 4 fois en 2022 pour examiner 35 recours pour un montant total de 159 349 €.



Patrick DIVAD  
Directeur

## La Direction Générale :

Le directeur définit la stratégie de l'organisme dans le respect des orientations nationales, coordonne l'activité des différentes directions de l'organisme et co-construit des stratégies partenariales locales avec les acteurs de la sphère sociale (organismes, collectivités locales, etc.).

En lien avec les secteurs et Directions qui lui sont directement rattachés, il porte les politiques RH et d'amélioration de la qualité de vie au travail et anime un dialogue constructif avec les instances de décision, de gouvernance et de représentation du personnel.



Claire CORENTHIN  
Directrice Adjointe  
jusqu'au 30  
septembre 2022

## La Direction de l'Offre de service :

Placée sous l'autorité de la Directrice-Adjointe, la DODS met en œuvre l'offre globale de service de l'organisme à destination des allocataires et partenaires. Son action se développe autour de grandes missions portées par deux orientations stratégiques majeures : Moderniser la relation de service pour mieux répondre aux besoins sociaux et faire reculer la pauvreté.



Corine NICOLAS  
Sous-Directrice

## La Direction du Développement Social :

Installée en 2020, la DDS est en charge de la conception, la promotion et l'évaluation de la politique locale d'action sociale en lien avec le Conseil d'Administration. Dans ce cadre, elle travaille notamment sur le projet social de territoire de chaque commune, Epci ou collectivité, en lien avec les partenaires (élus, administration communale, associations, services de l'Etat, etc.) – et œuvre à la conclusion des conventions territoriales globales associées.



Sylvianne KANCEL  
Directrice Comptable  
et Financière

## La Direction Comptable et Financière :

La direction Comptable et Financière exerce ses missions dans le cadre de trois grands champs d'intervention qui relèvent de domaines exclusifs du directeur comptable et financier (DCF) : la tenue de la comptabilité, la gestion de la trésorerie, le recouvrement et la vérification (article D122-2 du Code de la sécurité sociale).

Par ailleurs, des domaines sont partagés avec le directeur avec une coresponsabilité du contrôle interne, élargie à la maîtrise des risques de toutes natures notamment financiers, inhérents aux missions confiées à l'organisme.

Enfin, certaines prérogatives découlent d'une délégation du directeur par l'exercice de missions compatibles avec les attributions du DCF dont lutte contre la fraude, contrôle sur place (article D 122-1 du Code de la SS).



Séverine MERAULT  
Sous-Directrice,  
Directrice Adjointe  
à compter du 1<sup>er</sup>  
octobre 2022

## La Direction des Opérations :

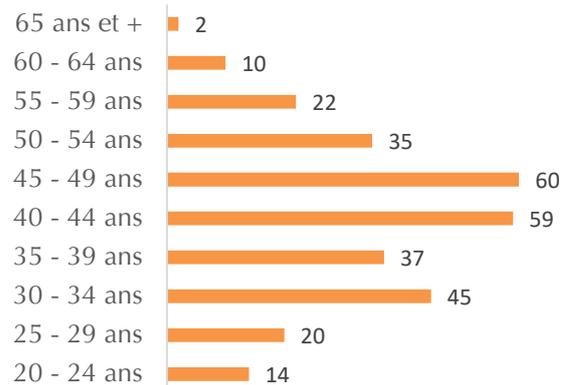
La direction des opérations met en œuvre les orientations stratégiques de l'organisme dans le respect des masses budgétaires et des limites fixées pour la trajectoire des effectifs et de réduction des autres dépenses de fonctionnement. Elle a en charge la réalisation d'analyses de coûts et la production d'indicateurs des processus et du Cpog. Elle assure la mise en œuvre de la politique d'achats et la gestion de l'ordonnancement des factures et des frais de déplacement.

Elle organise la gestion optimale des flux entrants et sortants en intégrant les éditions et l'archivage et garantit la sécurité du système d'information.

# Les Ressources humaines

## REPARTITION DES SALARIES AU 31/12/2022

Nature du contrat	Femmes	Hommes	Total
CDI	225	55	<b>280</b>
CDD	19	5	<b>24</b>



## LES FORMATIONS EN 2022

Intitulés	Nombre de stagiaires
<b>Formations institutionnelles</b>	
PASS	6
PREM'SS	8
CQP GCA	14
CQP MO	3
<b>Formation tuteurs</b>	
CQP GCA	8
<b>Formation membres jury</b>	
CQP MO	3
<b>Management</b>	
Formation aux EAEA et EP	2
<b>Projet Voltaire</b>	
Expression	99
Orthographe	36
Courriel	19
<b>Informatique</b>	
Outils et applicatifs	135

Intitulés	Nombre de stagiaires	
<b>Action sociale</b>		
AFC Gestion Vérification	2	
Formation Conseillers techniques - Conduite d'un projet de territoire	Formation initiale	5
	Diagnostic	5
	La relation partenariale	9
<b>Travail social</b>		
Formation des travailleurs sociaux	20	
<b>Ressources humaines</b>		
Mod'RH	2	
<b>Pilotage</b>		
Formation Pilotage	2	
<b>Conseil d'administration</b>		
Membres du CA	26	

Dépenses de formation	Nombre de salariés formés	Dépense moyenne par salarié formé
<b>916 060 €</b>	<b>266</b>	<b>3 444 €</b>

### Projet Voltaire

Cette formation en ligne d'une durée de 3 mois a permis à **154 salariés** volontaires de **se perfectionner** dans le domaine de la **communication écrite** : orthographe, grammaire, vocabulaire, syntaxe, ponctuation, maîtrise des bonnes pratiques du courriel professionnel.

Cette action a fait l'objet d'une campagne de communication au cours de laquelle des « **astuces du jour** » ont été diffusées à l'ensemble du personnel.

# Les Allocataires



**121 847**  
allocataires



**99 023**  
allocataires  
avec enfants



**42 896**  
allocataires  
perçoivent le RSA



**251 664**  
habitants couverts  
par une prestation



**21 122**  
allocataires perçoivent  
l'Allocation de Soutien  
Familial



**11 123**  
familles bénéficient  
de la Prestation d'Accueil  
du Jeune Enfant



**31 955**  
allocataires  
perçoivent  
la prime d'activité



**11 358**  
allocataires bénéficient  
de l'Allocation aux  
adultes handicapés



**43 302**  
Allocataires  
perçoivent une  
aide au logement

**39 543**

familles  
monoparentales

**39 738**

familles ont 100 % de leurs  
ressources issues de  
prestations légales

**57 307**

familles vivant sous le seuil  
de bas revenus

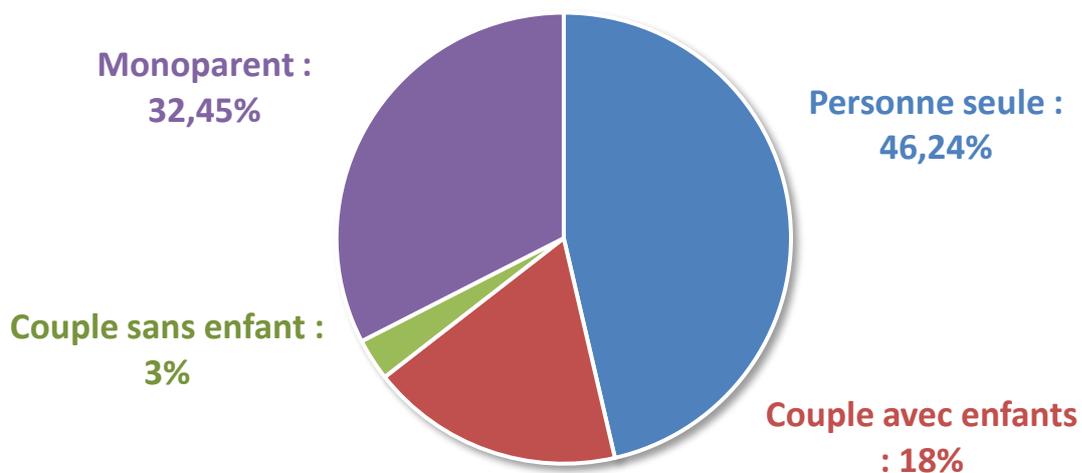
**65,5 %**

Taux de couverture  
de la Caf

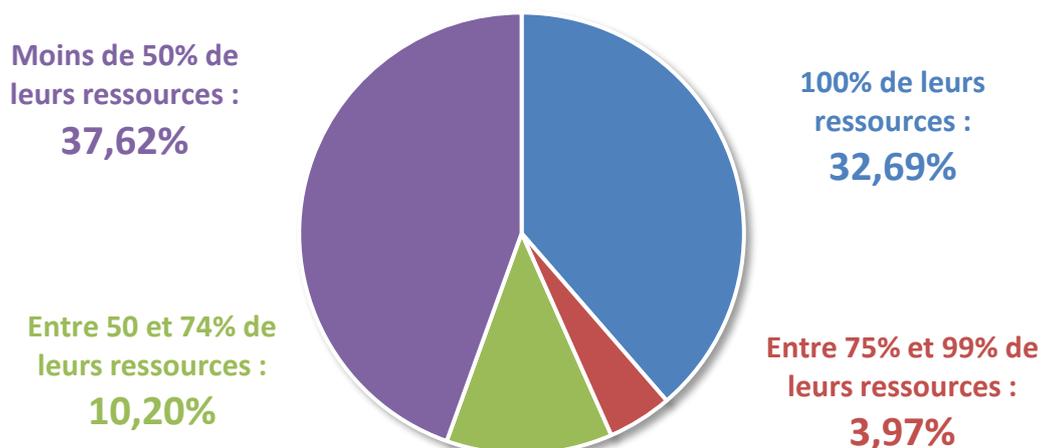
**39 %**

Part des bénéficiaires  
d'au moins un des  
minima (Aah, Caah sans  
Aah, Rso, Rsa socle)

### Situation familiale de nos allocataires



### Poids des prestations dans les ressources des allocataires



# La Relation de service

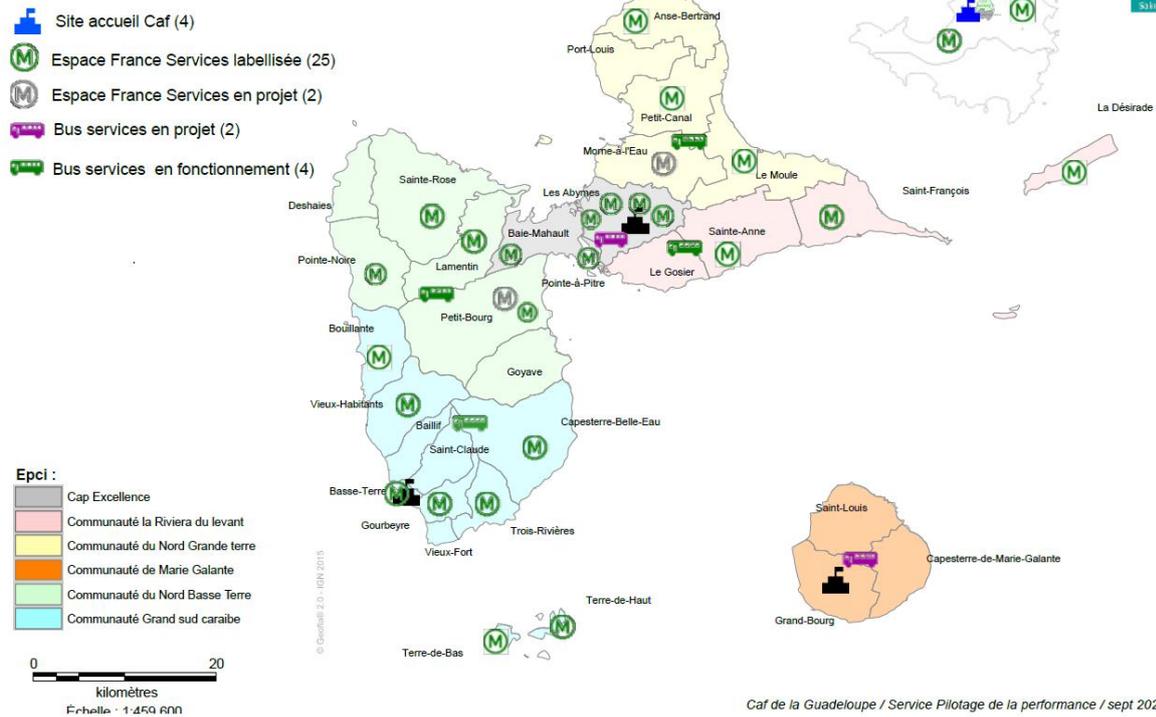
## ➤ DÉVELOPPER L'ACCÈS AUX DROITS ET RENOUVELER LA RELATION DE SERVICE

Nombre d'allocataires reçus à l'accueil	<b>12 407</b>
Nombre d'appels téléphoniques reçus	<b>367 612</b>
Dont nombre d'appels destinés aux conseillers	<b>146 256</b>



**4 sites accueil prestations et social**  
**25 espaces France services** (dont 8 ont été labélisés en 2022)  
**4 bus France service** inaugurés en novembre 2022

### Offre de services de la Caf de la Guadeloupe et de Saint-Martin - FIN 2022 -



- ✓ **31 campagnes de mails**  
(30 780 messages envoyés)
- ✓ **126 campagnes de SMS**  
(70 014 messages envoyés)
- ✓ **8 ateliers :**  
6 avec les **usagers**  
(allocataires et bailleurs)  
et 2 avec les **partenaires**  
(CCAS et France services)



**Atelier citoyen numérique en santé**  
21 mai 2022

➤ **ACCOMPAGNER L'AUTONOMIE NUMÉRIQUE DES ALLOCATAIRES**

Nombre d'utilisateurs distincts du caf.fr	<b>127 324</b>
Nombre d'utilisateurs distincts de l'application Mon Compte mobile	<b>76 281</b>
% d'informations entrantes par voie dématérialisée	<b>78 %</b>
% d'allocataires avec adresse mail	<b>92 %</b>
% de déclarations trimestrielles Rsa effectuées en ligne	<b>79 %</b>
% de déclarations trimestrielles PPA effectuées en ligne	<b>95 %</b>
% de demandes AL effectuées en ligne	<b>81 %</b>

➤ **DÉVELOPPER LES ÉCHANGES DÉMATÉRIALISÉS AVEC LES PARTENAIRES**

Nombre de croisements de données avec la DGFIP, POLE EMPLOI et les bailleurs	<b>389 062</b>
--	----------------

**Présentation des nouvelles bornes libre-service aux Services Civiques - 05/09/2022**

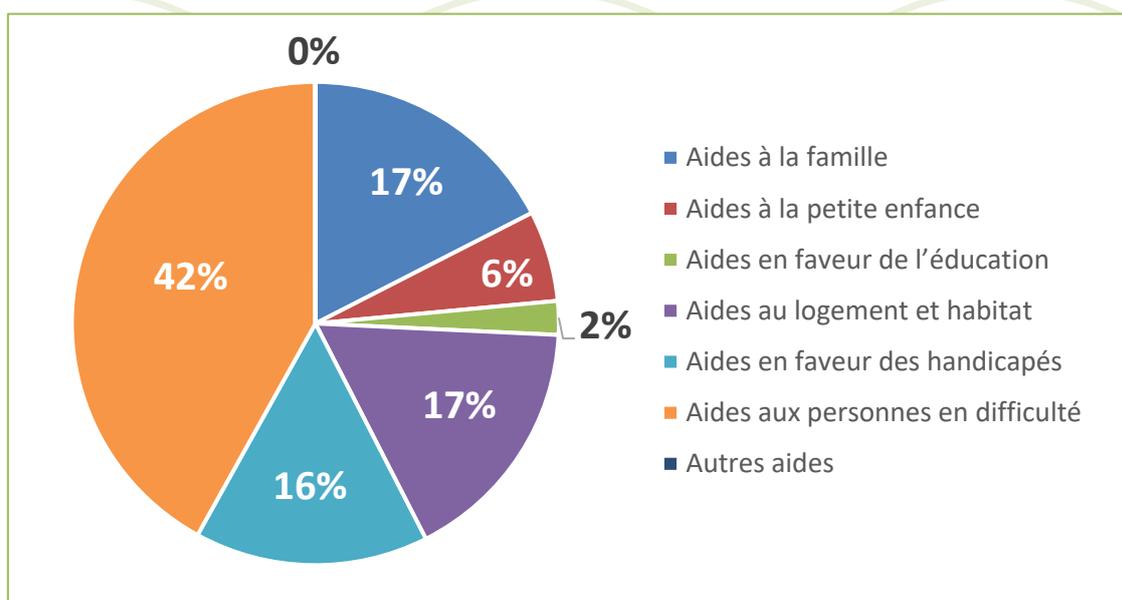


**Inauguration de 4 bus France service - 22/11/2022**



# Les Prestations versées

	2021	2022
<b>Aides à la famille</b> <i>AF, allocations forfaitaires, CF, ASF, AJPP</i>	149 467 189 €	<b>156 083 715 €</b>
<b>Aides à la petite enfance</b> <i>Paje</i>	52 217 606 €	<b>54 349 428 €</b>
<b>Aides en faveur de l'éducation</b> <i>ARS</i>	19 409 133 €	<b>20 177 337 €</b>
<b>Aides au logement et habitat</b> <i>ALF, ALS</i>	153 168 980 €	<b>149 988 955 €</b>
<b>Aides en faveur des handicapés</b> <i>AAEH</i> <i>AAH</i>	121 193 202 € 10 246 617 € 110 946 585 €	<b>139 160 204 €</b> 11 614 302 € 127 545 901 €
<b>Aides aux personnes en difficulté</b> <i>Rsa, Ppa, primes exceptionnelles, Rso, Rmi</i>	360 648 714 €	<b>375 645 871 €</b>
<b>Autres aides</b> <i>Allocations différentielles, allocation forfaitaire en cas de décès d'un enfant</i>	180 811 €	<b>128 879 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>856 285 635 €</b>	<b>895 534 389 €</b>

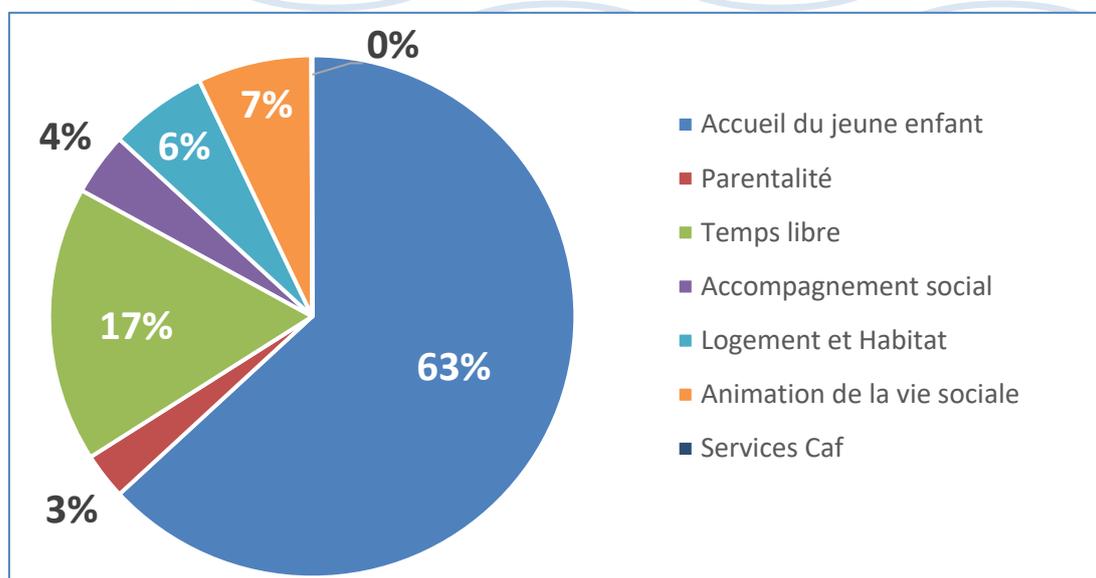


Source : Etats financiers 2022

# Les dépenses d'action sociale

	2021	2022
Accueil du jeune enfant	23 786 984 €	<b>35 569 216 €</b>
Animation de la vie sociale	5 540 582 €	<b>3 945 936 €</b>
Parentalité	1 247 486 €	<b>1 613 718 €</b>
Accompagnement social	1 878 557 €	<b>2 182 416 €</b>
Temps libre	8 204 405 €	<b>9 620 474 €</b>
Logement et Habitat	1 862 475 €	<b>3 414 181 €</b>
Services Caf	31 654 €	<b>32 781 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>42 552 143 €</b>	<b>56 378 722 €</b>

Source : requête Sidothèque ventilation fonctionnelle



	2021	2022
<b>PARS</b> (Prestation Accueil Restauration Scolaire)	6 352 647 €	<b>8 482 910 €</b>

Source : rapport de la DCF sur le compte financier 2022

# Le versement à bon droit

## LES CONTROLES LIES AUX PRESTATIONS VERSEES

Nombre de contrôles métiers	<b>28 276</b>
IQL6 (contrôle de la qualité de la liquidation après 6 mois)	97,7 %
IQL0 (contrôle de la qualité de la liquidation avant paiement)	96,4 %

Nombre de contrôles sur pièces	<b>21 053</b>
% indus générés	32 %
% rappels générés	14 %

Nombre de contrôles sur place	<b>1 383</b>
% indus générés	69 %
% rappels générés	48 %

Croisements de données avec la DGFIP, Pôle Emploi et les bailleurs	<b>389 062</b>
--	----------------

Source : Bilan PCI

Nombre de dossiers qualifiés de fraude par la Caf	701
Montant de la fraude	<b>2 798 001 €</b>
Nombre d'avertissements	118
Nombre de pénalités	575
Montant de pénalités	328 935 €
Nombre de dépôt de plainte	8

Source : Tables du Sid Corali Locales

## LES CONTROLES AUPRES DES PARTENAIRES D'ACTION SOCIALE

Nombre de contrôles équipements de services (crèches, Alsh, etc)	<b>24</b>
--	-----------

Source : Rapport DCF



# La Petite Enfance

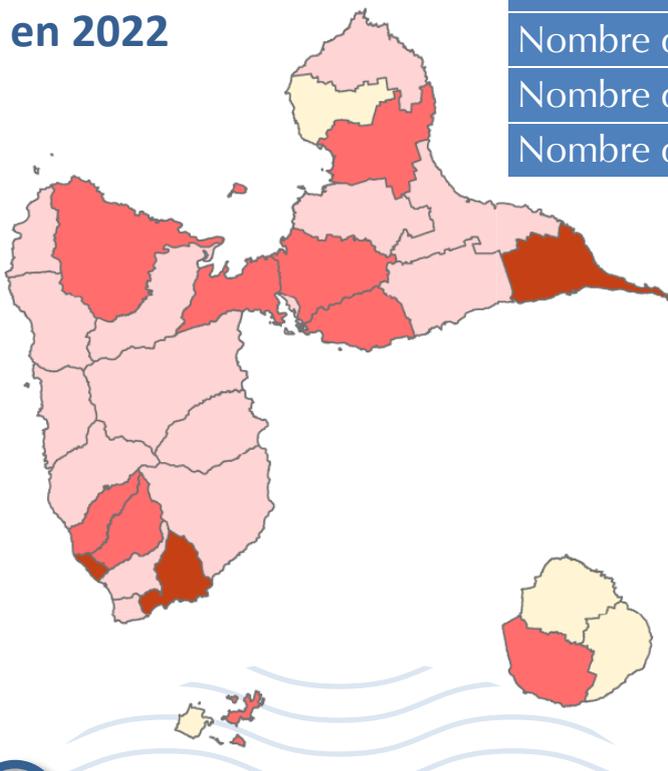
DEVELOPPER L'OFFRE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Montant versé  
au titre de l'Accueil du jeune enfant

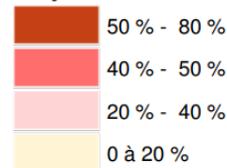
35 569 216 €

**130**  
nouvelles places  
en 2022

Nombre de places agréées 0-5 ans	2155
Nombre de structures multi accueils	14
Nombre de crèches familiales	0
Nombre de crèches collectives	38
Nombre de haltes garderies	0
Nombre de micro-crèches	1
Nombre de jardins d'enfants	1
Nombre de ram	8



Taux de couverture de l'accueil  
du jeune enfant



Semaine de la petite enfance – 18 au 26 mars 2022

La 9<sup>ème</sup> édition de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, organisée par l'association **Agir pour la Petite Enfance**, s'adressait aussi bien aux professionnels de l'accueil individuel qu'à ceux de l'accueil collectif.

Elle a permis de mettre en lumière le formidable travail des professionnels de la petite enfance et de valoriser le trio professionnels-enfant-parents. En pratique, les familles étaient invitées à investir les crèches, les domiciles des assistantes maternelles... pour des moments d'échanges et de rencontres.

**139 partenaires** se sont inscrits dans le département (Crèches, Laep, Ram, etc.).

La Caf de la Guadeloupe et de Saint Martin a permis à 120 partenaires de bénéficier d'un **kit pédagogique** conçu par des experts de la petite enfance afin d'animer les actions autour de la thématique « **les retrouvailles** ».

# Le soutien à la Parentalité

VALORISER LA PARENTALITE ET ACCOMPAGNER LES RELATIONS PARENTS-ENFANTS

Montant versé au titre du soutien à la parentalité	1 613 718 €
Nombre de CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité)	57
Nombre d'actions REAAP (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents)	96
Nombre de LAEP (Lieux d'accueil Enfants Parents)	11
Nombre d'actions de service de médiations familiales	2



**8 Maisons de la parentalité**

sont labélisées et financées par la Caf

## Semaine de la parentalité – 18 novembre au 2 décembre 2022

Au cours de la 4<sup>ème</sup> édition des Semaines de la parentalité (Sdp), **122 actions** ont été proposées par l'ensemble des opérateurs du réseau en faveur des familles et des professionnels du département.

Organisées en partenariat avec des opérateurs labellisés « Maisons de la parentalité » les semaines de la parentalité se caractérisent par la diversité des acteurs associés (professionnels du secteur social, milieu associatif, collectivités, partenaires institutionnels, etc.) autour d'un objectif commun : la valorisation des compétences parentales.

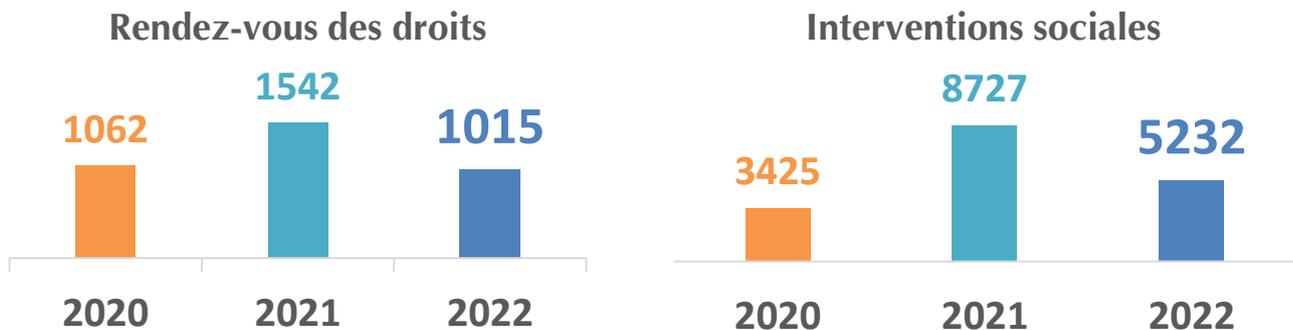
L'**inauguration du bus de la parentalité** le 2 décembre à l'occasion de la clôture des Sdp a été un des temps forts de cette édition. Géré par l'association Udaf, ce nouvel outil dédié aux familles, vise à déployer les actions de proximité et ainsi favoriser une meilleure couverture du territoire.

# L'accompagnement social

CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES À L'AUTONOMIE, À L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES ET DES FAMILLES

Nombre d'allocataires bénéficiaires d'un accompagnement social

659



## LES AIDES FINANCIÈRES INDIVIDUELLES D'URGENCE

**211 familles** sinistrées suite à la tempête Fiona des 16 et 17 septembre 2022 ont été accompagnées et ont bénéficié d'une aide financière d'urgence d'un montant total de **116 400 €** (pour un montant moyen par famille de **551,65 €**).

## LES INTERVENTIONS SOCIALES D'INTERET COLLECTIF

Il s'agit de l'ensemble des dispositifs mobilisables pour réaliser des projets de transformation collective à l'attention des familles.

Elles ont pour **objectif** le développement de l'autonomie des personnes, l'engagement citoyen, le lien social à l'échelle d'un territoire, donnant sens au « faire société ».

L'organisation familiale à l'arrivée de bébé avec la Maison de la Parentalité des Abymes.  
Avril-Mai 2022



Epicierie solidaire On pal pou vansé. Mai-juin 2022



Elles concernent les **familles accompagnées par les travailleurs sociaux** dans le cadre des offres de service relevant des trois domaines : le soutien à la parentalité, l'accès et le maintien dans le logement et le soutien vers l'insertion sociale et professionnelle. Sont concernées également les **familles reçues par nos partenaires** institutionnels et associatifs.

Montant versé  
au titre du Temps libre des enfants et des familles

9 620 474 €

## LE TEMPS LIBRE DES ENFANTS ET DES JEUNES

- Favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes.

Dans le cadre des missions dévolues à la Caf en matière de jeunesse, les administrateurs ont eu à se prononcer au cours de l'année 2022 sur des dossiers favorisant la **création d'accueil inclusif**.

A l'instar de la petite enfance, le projet innovant du « Village de la famille et de l'enfant » intègre des équipements et services dédiés aux jeunes qui garantissent également l'accueil des enfants porteurs de handicap.

Par ailleurs, la signature du **plan mercredi** avec le Rectorat, la Caf et les Communes facilite l'enrichissement de l'offre éducative sur la journée du mercredi en direction des enfants de 3 à 11 ans.



**Signature de Programmes  
Educatifs Territoriaux** avec  
les communes de Vieux-  
Habitants et Petit-Canal  
*22 novembre 2023*

## LA POLITIQUE VACANCES

- Soutenir la fonction parentale et les relations parents enfants, à travers les différents dispositifs d'aides aux départs en vacances familiales ;
- Aider à la conciliation de la vie professionnelle, familiale et sociale pour les familles, à travers les différents dispositifs permettant le départ en vacances collectives des enfants et des jeunes, ainsi que leur accès à l'autonomie.

## L'AIDE AUX VACANCES FAMILLES : VACAF

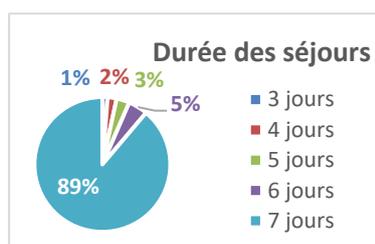
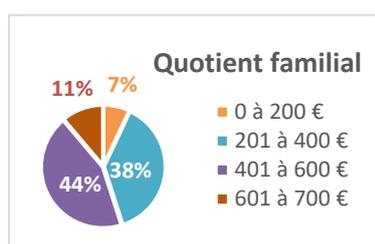
L'aide aux vacances familles est destinée aux familles à revenus modestes ou moyens, autonomes dans l'organisation de leurs vacances.

Elles choisissent leur destination de vacances sur le site [caf.fr](http://caf.fr) et réservent directement auprès de la structure labellisée Vacaf.

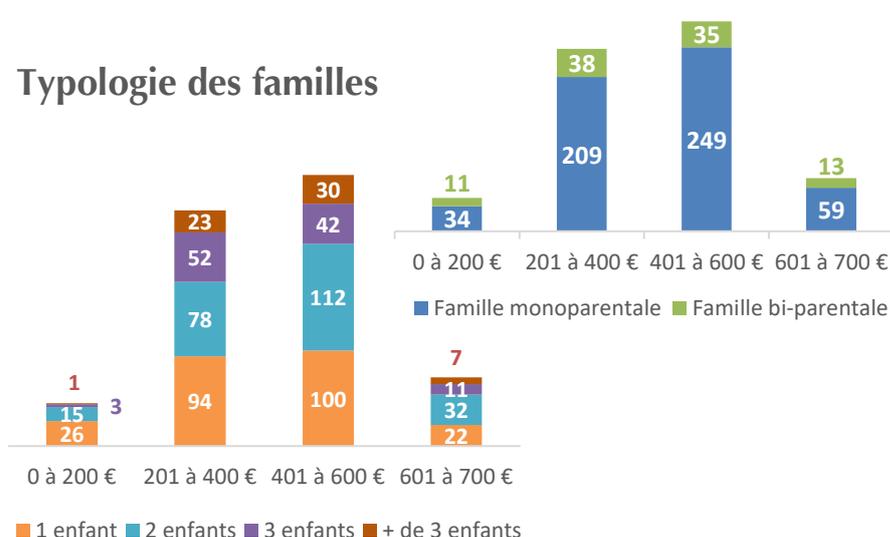
L'aide est accordée pour un départ tous les 2 ans au cours des vacances scolaires et pour un séjour d'une durée de 7 nuitées maximum.



**648 familles** ont effectué un séjour de vacances  
**15 structures** ont été labellisées pour un budget de **259 658 €**



### Typologie des familles



## L'AIDE AUX VACANCES ENFANTS : LES COLOS APPRENANTES

Les séjours de vacances dénommés « **colos apprenantes** » s'adressent aux enfants et aux jeunes scolarisés. La priorité est offerte à ceux qui vivent dans **des quartiers prioritaires de la politique de la ville** et ceux dont les apprentissages ont le plus pâti du contexte sanitaire et de ses conséquences.

Le dispositif doit aussi pouvoir bénéficier **aux enfants en situation de handicap, aux enfants de familles ayant perdu le lien avec l'école**, ou n'ayant pas de connexion internet suffisante pour l'enseignement à distance ainsi qu'aux mineurs relevant de l'aide sociale à l'enfance (ASE). De plus, une vigilance particulière est également accordée à la **mixité des publics**, avec une cible de 50 % de filles parmi les bénéficiaires.

Afin de garantir le départ des enfants issus de familles les plus précaires, le travail social de la Caf a déployé une aide aux trousseaux. Il s'agissait d'aider les familles à acquérir le matériel nécessaire aux activités (équitation, scoutisme, aquatique, etc.).



**559 jeunes** ont bénéficié de ce dispositif :  
**348 adolescents** et **211 enfants**.

# Le logement et l'habitat

La politique « logement et habitat » se déploie au regard des thématiques suivantes :

- Logement social (locatif / accession)
- Amélioration de l'habitat (indécence et insalubrité du logement)
- Equipement de proximité

La CAF est un acteur prépondérant en matière de construction de logement social sur nos territoires tant pour son financement que pour l'accompagnement social déployé au sein de ces programmations par les travailleurs sociaux de l'organisme.

S'agissant du financement, une « aide à la pierre » est allouée aux bailleurs sociaux afin de construire des logements locatifs très sociaux (LLTS).

En 2022, **41 logements** ont été financés pour un montant de **389 269 euros**.

De plus, des partenariats sont noués pour accompagner les allocataires dans leurs parcours résidentiels (**ADIL – 35 000 euros**).

La Caf collabore également avec le Conseil Départemental afin d'aider les familles confrontées à des difficultés financières en lien avec le logement.

Pour ce faire, l'organisme contribue à l'abondement du **FSL à hauteur de 80 000 euros**.

Montant versé  
au titre du Logement et de l'habitat

**3 414 181 €**





# Un employeur engagé

- Un Projet d'Entreprise pour « **Agir ensemble pour nos territoires** » ;
- Un ancrage local permettant l'émergence des projets sociaux de territoire et le déploiement de notre ingénierie sociale ;
- Une politique RH dynamique pour assurer l'employabilité, le développement des compétences et la motivation des collaborateurs ;
- Une politique de sécurité du Système d'Information rigoureuse pour garantir une gestion fiabilisée des données et une action forte de montée en charge du télétravail pour permettre la continuité de service aux allocataires ;
- Une gestion optimisée du patrimoine et des équipements pour assurer la sécurité des personnes et des biens ;
- Un pilotage des ressources, de la performance et des achats renforcés.



---

# RAPPORT D'ACTIVITE

## *ANNEE 2022*

---

